

RCS : FORT DE FRANCE

Code greffe : 9721

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de FORT DE FRANCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 01098

Numéro SIREN : 438 647 935

Nom ou dénomination : CASTRI

Ce dépôt a été enregistré le 15/09/2023 sous le numéro de dépôt 5933

Désignation de l'entreprise : SAS CASTRI		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise Habitation Rivière Blanche		97212 ST JOSEPH	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 43264793500016		Neant ☐	
		Exercice N clos le 31122022	
		N-1 31122021	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Écarts de conversion actifs* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an	
Immobilisations		CR	
Stocks		Créances	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cégit Québec

Désignation de l'entreprise : SAS CASTRI

Neant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ... 2 281 310 ...)	DA 2 281 310	2 281 310
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB 37 796	37 796
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD 228 131	228 131
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG 5 592 067	5 136 528
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 1 227 065	1 162 745
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL 9 366 370	8 846 510
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	14 922
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	14 922
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 489 175	611 461
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV 3 087 314	2 841 135
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 180 448	155 466
	Dettes fiscales et sociales	DY 115 658	122 629
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA 84 420	206 237
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC 3 957 015	3 936 928
	Écarts de conversion passif *	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 13 323 385	12 798 360
REVENUS	(1) Écart de réévaluation incorpore au capital	1B	
	(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Écart de réévaluation libre	1D	
	Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G 3 593 315	3 448 986
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H	46

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Designation de l'entreprise : SAS CASTEL		N°		Séant		*			
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	FD		FE		FF			
			biens*						
	services*	FG	1 189 422	FH		FI	1 189 422	1 053 941	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 189 422	FK		FL	1 189 422	1 053 941	
	Production stockée*				FM				
	Production immobilisée*				FN				
	Subventions d'exploitation				FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	26 284	8 240		
	Autres produits (1) (11)				FQ	27	7		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 215 733	1 062 189	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	473 485	356 711
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	35 292	21 237
	Salaires et traitements*						FY	476 411	410 281
	Charges sociales (10)						FZ	193 186	151 805
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	15 184	13 764
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant	dotations aux provisions*				GC		
	Pour risques et charges						GD		14 922
	Autres charges (12)						GE	8	12
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 193 564	968 731	
- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	22 169	93 457	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	1 282 281	1 112 466
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	1 282 281	1 112 466
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	76 202	44 732
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	76 202	44 732
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 206 080	1 067 734	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMP TS (I - II III - IV V - VI)						GW	1 228 248	1 161 191	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

regard, and

Désignation de l'entreprise : SAS CASTRI										Neant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									IIA	817	0	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									IIB	13 900	1	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									IIC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									IID	14 717	1	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									IIIE	2 000		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									IIIF	13 900		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									IIIG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									IIII	15 900		
- RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										IIII	(1 183)	1	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										IIIJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										IIIK		(1 553)	
TOTAL DES PRODUITS (I III V VII)										IIIL	2 512 732	2 174 655	
TOTAL DES C ARGES (II IV VI VIII IX X)										IIIM	1 285 666	1 011 910	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des roduits - total des charges)										IIIN	1 227 065	1 162 745	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme									IIIO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières								IIIV			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IIIG			
	(3) Dont	- Crédit bail mobilier *								IIIP	24 265	18 897	
		- Crédit bail immobilier								IIIQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IIII			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées									IIJ	92 464	62 676	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées									IIK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C G I)									IIIX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)									IIIC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)									IID			
	(9) Dont transferts de charges									IIA1	11 362	8 240	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG CRDS)									A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives									A6				
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite									A8				
obligatoires									A9				
dont cotisations Madelin									A7				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Cf état annexe										15 900	14 717		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs										Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CASTRI

Société par actions simplifiée au capital de 2.281.310 €
Siège social : Habitation Rivière Blanche - 97212 SAINT-JOSEPH
438.647.935 RCS FORT DE FRANCE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023
APPROBATION DU BILAN ET DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022
RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 227 065,26 € euro de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 1 227 065,26 €

Affectation

↳ A titre de dividendes ordinaires 707 206,10 €
↳ Le solde au poste « Autres Réserves » 519 859,16 €

Le dividende unitaire par action ordinaire est donc de 3,10 €.

Le dividende par action ordinaire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à la l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Année 2021	707 206,10		
Année 2020	707 206,10		
Année 2019	866 897,80		



Pour copie certifiée conforme
Le Président
Jean SIMONNET

CASTRI

Société par actions simplifiée au capital
de 2 281 310,00 euros

Siège social : Habitation Rivière Blanche
97 212 SAINT-JOSEPH
RCS Fort de France 438 647 935

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2022

CASTRI

Société par actions simplifiée au capital de
2 281 310,00 euros
Siège social : Habitation Rivière Blanche
97 212 SAINT-JOSEPH
RCS Fort de France 438 647 935

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de la société CASTRI,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale réunie en date du 10 juillet 2020, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS CASTRI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société CASTRI SAS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie

significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

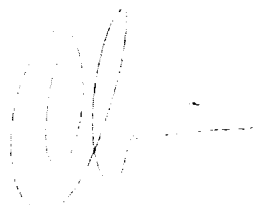
En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport,

étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 23 juin 2023

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'N. Meurin', with a horizontal line extending to the right.

Mercure et Rodach Management et Conseils S.A.S.
Représentée par Nicolas MEURIN
Commissaire aux comptes Associé



SAS CASTRI

Habitation Rivière Blanche

97212 ST JOSEPH

Exercice du 01/01 2022 au 31/12 2022

SAS CASTRI

Habitation Rivière Blanche

97212 ST JOSEPH

COMPTES ANNUELS du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat</i>	3 et 4
- <i>Annexe</i>	5 à 13

Michel CASSIUS de LINVAL

- Lotissement La Martienne

97240 LE FRANCOIS

05.96.54.66.42

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	16 974	16 310	663	1 751	1 088	60.12
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	8 439	4 830	1 609		1 609	
	Autres immobilisations corporelles	115 363	92 857	22 505	30 711	8 186	26.65
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	6 669 965		6 669 965	6 596 285	73 680	1.10
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	900		900	800	100	12.50
	Autres immobilisations financières	4 225		4 225	4 225		
Total II		6 815 886	115 998	6 699 888	6 633 772	66 115	1.00
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	301 822		301 822	227 594	95 228	47.93
	Autres créances	4 087 459		4 087 459	3 795 801	291 658	6.03
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement	18 449		18 449	18 449		
	Disponibilités	52 985		52 985	2 190	50 795	1.5
	Charges constatées d'avance (3)	142 762		142 762	104 554	18 228	14.63
	Total III	6 623 497		6 623 497	6 164 598	458 909	7.44
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		13 439 383	115 998	13 323 385	12 798 360	525 025	4.10

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

5 125

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 261 310)	2 261 310	2 261 310		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	37 796	37 796		
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	228 131	228 131		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	5 542 067	5 136 524	455 539	8.87
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 227 065	1 162 745	64 321	5.53
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	9 366 370	8 846 510	519 860	5.88
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
PROVISIONS	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques		14 922	14 922	100.00
	Provisions pour charges				
	Total III		14 922	14 922	100.00
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	487 942	610 091	122 149	20.02
	Concours bancaires courants	1 233	1 371	137	10.93
	Emprunts et dettes financières diverses	3 067 314	2 641 135	446 179	8.66
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	131 448	155 466	24 932	16.07
	Dettes fiscales et sociales	115 658	120 629	5 970	5.16
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	84 420	206 237	121 817	59.07
	Produits constatés d'avance (I)				
Comptes de Régularisation	Total IV	3 957 015	3 936 926	20 089	0.51
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		13 323 385	12 798 360	525 025	4.10

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

3 593 315 3 448 966

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 189 422		1 189 422	1 053 941	135 481	12.85
Chiffre d'affaires NET	1 189 422		1 189 422	1 053 941	135 481	12.85
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			26 284	8 240	18 044	218.97
Autres produits			27	7	20	300.91
Total des Produits d'exploitation (I)			1 215 733	1 062 189	153 545	14.46
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			473 485	356 711	116 774	32.74
Impôts, taxes et versements assimilés			35 292	21 237	14 055	66.18
Salaires et traitements			476 411	410 281	66 129	16.12
Charges sociales			193 186	151 805	41 381	27.26
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			15 184	13 764	1 420	10.32
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions				14 922	14 922	100.00
Autres charges			8	12	4	35.49
Total des Charges d'exploitation (II)			1 193 564	968 731	224 833	23.21
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			22 169	93 457	71 289	76.28
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	1 282 281	1 112 466	169 816	15.26
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 282 281	1 112 466	169 816	15.26
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	76 202	44 732	31 470	70.35
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	76 202	44 732	31 470	70.35
2. Résultat financier (V-VI)	1 206 080	1 067 734	138 346	12.96
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 228 248	1 161 191	67 058	5.77
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	817	0	817	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital	13 900	1	13 899	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	14 717	1	14 716	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 000		2 000	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	13 900		13 900	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	15 900		15 900	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 183	1	1 184	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		1 553	1 553	100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	2 512 732	2 174 655	338 077	15.55
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 285 666	1 011 910	273 756	27.05
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 227 065	1 162 745	64 321	5.53

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier 24 265 18 897
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées 92 464 62 676
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	8
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	8
Evaluation des amortissements	9
Titres immobilisés	9
Créances immobilisées	9
Charges à payer	9
Charges et produits constatés d'avance	10
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	10
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	10
Informations en matière de crédit bail	11
Engagement en matière de pensions et retraites	12
Liste des filiales et participations	13
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	13

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 13 323 384.73 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 189 422.26 Euros et dégageant un bénéfice de 1 227 065.26 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2022 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- le chiffre d'affaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1-1)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	16 582		392
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	6 499		1 940
Installations générales agencements aménagements divers	37 492		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	73 114		5 187
TOTAL	117 105		7 127
Autres participations	6 596 285		87 580
Prêts, autres immobilisations financières	5 025		900
TOTAL	6 601 310		88 480
TOTAL GENERAL	6 734 996		95 999

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			16 974	16 974
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			8 439	8 439
Installations générales agencements aménagements divers			37 492	37 492
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		410	77 891	77 891
TOTAL		410	123 822	123 822
Autres participations		13 900	6 669 965	6 669 965
Prêts, autres immobilisations financières	800		5 125	5 125
TOTAL	800	13 900	6 675 090	6 675 090
TOTAL GENERAL	800	14 310	6 815 886	6 815 886

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	14 831	1 480		16 310
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	6 499	331		6 830
Installations générales agencements aménagements divers	29 944	2 238		32 182
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	49 950	11 135	410	60 676
TOTAL	86 393	13 704	410	99 687
TOTAL GENERAL	101 224	15 184	410	115 998

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 480				
Instal.techniques matériel outillage indus.	331				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 238				
Matériel de bureau informatique mobilier	11 135				
TOTAL	13 704				
TOTAL GENERAL	15 184				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	14 922		14 922		
TOTAL	14 922		14 922		
TOTAL GENERAL	14 922		14 922		
Dont dotations et reprises d'exploitation			14 922		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	900	900	
Autres immobilisations financières	4 225		4 225
Autres créances clients	321 822	321 822	
Personnel et comptes rattachés	1 328	1 328	
Impôts sur les bénéfices	1 553	1 553	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 413	3 413	
Groupe et associés	2 437 440	2 437 440	
Débiteurs divers	3 643 726	148 299	3 495 427
Charges constatées d'avance	142 782	142 782	
TOTAL	6 557 188	3 057 536	3 499 652
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	900		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	800		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 233	1 233		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	487 942	124 242	363 700	
Fournisseurs et comptes rattachés	180 448	180 448		
Personnel et comptes rattachés	33 582	33 582		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	49 743	49 743		
Taxe sur la valeur ajoutée	25 296	25 296		
Autres impôts taxes et assimilés	7 038	7 038		
Groupe et associés	3 087 314	3 087 314		
Autres dettes	84 420	84 420		
TOTAL	3 957 015	3 593 315	363 700	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	122 149			

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	10.0000	228 131			228 131

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 233
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 776
Dettes fiscales et sociales	49 131
Autres dettes	42 051
Total	117 191

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	142 782
Total	142 782

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	76 202	1 282 261
Dont entreprises liées	60 980	1 282 001

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Avals et cautions	5 441 207
Total (1)	5 441 207
(1) Dont concernant les filiales	5 441 207

Crédit Mutuel : Caution pour CAFEIERE : Découvert bancaire autorisé : 175 000 €
Solde bancaire positif au 31/12/22.

Bred : Caution pour CAFEIERE pour des emprunts de 505 000 €.
Capital restant dû au 31/12/22 : 307.611 €.

Crédit Mutuel : Caution pour NOUVELLE CITE : Découvert bancaire autorisé : 175 000 €
Solde bancaire positif au 31/12/22.

Bred : Caution pour NOUVELLE CITE pour des emprunts de 420 000 €
Capital restant dû au 31/12/22 : 308 322 €

Crédit Mutuel : Caution pour RIVIERE LEZARDE : Découvert bancaire autorisé : 30 000 €
Solde bancaire positif au 31/12/22.

Caution Bred, emprunt 300 000 € pour RIVIERE LEZARDE
Montant restant dû de la caution : 239 220 €.

Crédit Mutuel : Caution ANTILLES VITRO PLANTS : Découvert bancaire autorisé : 280 000 €
Solde bancaire positif au 31/12/22.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Bred. caution pour ANTILLES VITRO PLANTS pour des emprunts de 135 000 €.
Montant restant dû de la caution : 105 823 €.

Caution Crédit Mutuel, emprunt 178 907 € pour BRESIMO
Montant restant dû de la caution : 67 637 €.

Caution Crédit Mutuel, emprunts 2 010 000 € pour FERME DE BIZEY
Montant restant dû de la caution : 739 453 €.

Caution Crédit Mutuel, emprunt 110 000 € pour SCI HJS
Montant restant dû de la caution : 57 287 €.

Caution Crédit Mutuel, emprunts 322 300 € pour SCI HNC
Montant restant dû de la caution : 169 799 €.

Caution Crédit Mutuel, emprunt 800 000 € pour SCI 12 MALAR plafonné à 400 000 €
Montant restant dû de la caution : 762 809 €.

Engagements reçus

Néant.

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal. Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				109 322	109 322
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				21 487	21 487
- dotations de l'exercice				21 865	21 865
Total				43 352	43 352
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				26 802	26 802
- exercice				24 237	24 237
Total				51 040	51 040
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				24 237	24 237
- entre 1 et 5 ans				46 186	46 186
Total				70 424	70 424
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				5 143	5 143
Total				5 143	5 143
Montant en charge sur l'exercice				24 265	24 265

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	6 701
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	11 826
35 à 44 ans	21 à 30 ans	8 323
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		26 850

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- probabilité de présence et de survie non appliquée
- taux d'accroissement des salaires retenu : 5.20%
- taux d'actualisation retenu : 0.36 %

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		48 433	

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L. 233-15, PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
- EURL BANACAF	100	9504	100,00	100	100	567			5304		
- SARL RIVIERE LEZARDE	152 000	1 451 000	100,00	1 385 910	1 385 910			3 205 930	382 188	230 275	
- SAS CASTRI AFRIQUE	3 000	46 2194	100,00	3 000	3 000	2 436 872		51 000	14 6294		
- SAS CAFEIERE	300 000	4 325 746	100,00	4 180 814	4 180 814			3 845 793	857 464	700 000	
- SNC ANTILLES VITRO PLANTS	153 000	480 379	99,50	816 889	816 889			1 335 560	305 600	259 068	
- SNC BRESIMO	1 000	40 815	99,00	8 930	8 932			768 719	10 542		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SC HNC	1 093 000	9 731	10,81	172 620	172 620	46 330		73 400	1 933		
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											
- françaises	3 333 470	1 749 519		101 700	101 700	46 330		5 404 130	630 649	195	

Les titres de participation FERME DE BIZEY et SCI 12 MALAR ont été cédés le 2 juillet 2022.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)